



OFFICE DE TOURISME
Quai Cyrano Bergerac
1 rue des Récollets
24100 Bergerac

Tel : 05 53 57 03 11
Portable : 06 07 69 38 61

**Compte-rendu du comité de direction
QUAI CYRANO
OFFICE DE TOURISME
BERGERAC**

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de suppléants : 10

Titulaires : 7
Suppléants : 2
Pouvoirs : 0
Votants : 7

Séance du 26/06/2025

Date de convocation : 19/06/2025

TITULAIRES PRESENTS: Mme Laurence Rouan, Mme Sylvie Chevallier Mme Michelle Dorange, M Pascal Prévot, M Anthony Castaing, M Roland Fray,

SUPPLEANTS PRESENTS : M Cyril Goubie, M Jean-Claude Bonnamy, M Yann Vergnaud

EXCUSE: M Frédéric Delmares, M Cedric Lougrat, M Lionel Lacombe, M Julien Bourgeois, M Jean-Marc Fontaine, M Stéphane Mottier, M Joris Baudouin, M Fabien Ruet, M Jean-Luc Bousquet, M Christophe Gravier

Secrétaire de séance : M Jean-Claude Bonnamy

n°2025_05_03

OBJET:

Avis du Comité de Direction sur

**Objet de la délibération
N°03**

Compte administratif de l'EPIC

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CAB du 13 décembre 2023 créant l'EPIC Quai Cyrano,

Vu les statuts de cet EPIC,

Conformément à l'article L 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, et aux dispositions de l'instruction comptable M 4 (services publics locaux à caractère industriel et commercial), les résultats sont affectés par le Comité de Direction après constatation des résultats définitifs lors du vote du Compte Administratif.

Par délibération n° 2025 - 01 en date du 25 mars 2025, les résultats avaient été estimés avant l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion, pour pouvoir procéder à la reprise anticipée des résultats.

Après vérification des comptes de gestion transmis par les services de la Trésorerie Municipale, les corrections nécessaires ont été apportées afin que les résultats du compte administratif de l'exercice 2024 du budget principal et de l'ensemble des budgets annexes soient dorénavant conformes en dépenses comme en recettes à ceux enregistrés par le Receveur Municipal aux comptes de gestion.

Après une reprise anticipée des résultats, et à la suite des corrections apportées, conformément à l'instruction comptable M 4, il convient donc d'arrêter définitivement et d'affecter les résultats de l'exercice 2024 pour l'ensemble des budgets communautaires.

Le projet de compte administratif qui sera présenté au Comité de Direction en juin, fait apparaître un excédent de fonctionnement de 169 154.48 €.

	Budget Principal
Résultat de l'exercice 2024	169 154.48 €
Résultat antérieur reporté	0.00 €
Résultat à affecter	169 154.48 €
Résultat d'investissement 2024	-63 079.52 €
Résultat d'investissement reporté	0.00 €
Solde des restes à réaliser 2024	0.00 €
Besoin de financement de la section	-63 079.52 €
Résultat antérieur reporté 2025	106 074.96 €

Dans ce cadre, il est proposé de reprendre le résultat de fonctionnement de l'année 2024, de 169 154.48 € :

- en réserve au compte 1068 (recettes) de la section d'investissement du budget 2025 pour 63 079.52 €
- et en section de fonctionnement au compte 002 (recettes) pour 106 074.96 €.
- et de reprendre le déficit d'investissement reporté de -63 079.52 € au compte 001 (dépenses).

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Document certifié conforme

Transmis en Préfecture de la Dordogne le mercredi 2 juillet 2025

EPIC QUAI CYRANO
1, rue des Récollets - 24100 BERGERAC
Tél : 05 53 57 03 11
N° Siret : 984 303 834 00019

La directrice de l'EPIC
Mme Marion CORNILLE

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.
Bergerac,
Le mardi 01 juillet 2025



Le Président,
M. Pascal PREVOT